

Internet

La ville distinguée pour ses efforts dans les nouvelles technologies

Il y a les fleurs qui récompensent les efforts des communes en matière de fleurissement. Moins connues, les arobases récompensent leurs efforts en matière de nouvelles technologies. Le 15 décembre, le maire de Verquin et une partie de son équipe municipale se sont vu remettre, à Paris, des mains de la ministre Nathalie Kosciusko-Morizet, leur première distinction "internet". Un trophée qui vient saluer les efforts consentis par la ville tous azimuts, aussi bien sur son site que dans les écoles ou pour les habitants.

« Le label Ville Internet prend en compte de nombreux critères et pas seulement le site de la commune, fait remarquer Hubert Vivien, conseiller délégué à la communication. Pour nous, jeunes élus depuis deux ans, c'est un bel encouragement à poursuivre les efforts déjà déployés ». En 2004, Verquin avait déjà obtenu cette arobase, mais le site avait été laissé dans un relatif abandon depuis plusieurs années.

« www.ville-verquin.fr » se veut un site « citoyen », détaille M. Vivien : le reflet de la vie verquinoise, avec des informations que chaque élu, chaque association font remonter. « Nous parvenons à être réactifs grâce à la mobilisation de tous », se réjouit le conseiller, qui exerce son activité professionnelle dans l'informatique et a facilement accès à un ordinateur pour intervenir en cas de besoin. Le site est complet : décisions du conseil municipal, contacts de toutes les associations, possibilité de laisser un message aux élus... Cette dernière partie n'est pas publique : la ville n'a pas souhaité ouvrir un "forum" (espace de discussion) car elle souhaite que le site, à l'image du bulletin municipal, ne soit pas politique mais simplement citoyen. À noter : le site de Verquin est accessible aux malvoyants (à condition qu'ils possèdent un logiciel de synthèse vocale ou une réglette braille).

40 000 pages vues

La dématérialisation des actes administratifs progresse également, la ville caresse même l'espoir, à terme, de pouvoir mener des conseils sans aucun papier. En 2010, le site sera redessiné graphiquement et un grand pas vers la vidéo devrait être franchi. Le Centre Animation Jeunesse pourrait, en outre, être sollicité. Les idées ne manquent pas et M. Vivien ne peut encore tout dévoiler. En 2009, 30 000 à 40 000 pages ont été vues



Hubert Vivien, conseiller délégué à la communication, travaille avec ses collègues élus et les associations pour faire vivre le site internet de la commune.

sur le site. Pour 3 500 habitants, ce n'est pas rien !

Le site n'est, donc, pas le seul lieu où se notent des efforts qui n'ont rien de... virtuel. Le Centre communal d'action sociale propose des cours d'informatique à tous ceux qui en ont besoin, que ce soit pour la recherche d'emploi, les retouches photo ou le lien avec de la famille éloignée. Soixante-dix personnes ont ainsi déjà été formées. Les scolaires ne sont pas en reste : toutes les classes sont munies de 5 à 6 micro-ordinateurs et la classe de CM1 de M. Luczak, équipée d'un tableau blanc interactif, a créé le site internet de l'école. Cet outil numérique a par exemple permis aux écoliers de tisser des liens avec des homologues du Suffolk, en Angleterre, par le biais de visioconférences entre autres. Les enfants ont par ailleurs pris part aux Défis Internet organisés par le conseil général et sont arrivés dans les dix premiers. Pour les jeunes générations, les nouvelles technologies sont une évidence !

Anne DESPAGNE